

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Date de naissance : Sexe : F H
Courriel : Téléphone :
Club FFA : Numéro Licence :

- 5km chronométré (+ 14 ans) : avant le 24 novembre, 8€/personne (sur place : 10€)
- 10km chronométré (+ 16 ans) : avant le 24 novembre, 10€/personne (sur place : 12€)
- Course Jeunes (12-15 ans/2km) : gratuit Course Avenir (7-11 ans/900m) : gratuit
- Marche d'engagement (tout public, allure libre/3km) : minimum 1€/personne pour les + 16 ans

Participation :

- En individuel
- Duo mixte (pour 5 et 10km). Nom de votre duo (obligatoire) :
Nom de votre coéquipier.ière (obligatoire) :
- Inscription pour l'équipe la plus nombreuse 5 et 10 km confondues . Nom de votre équipe :
- Inscription pour l'équipe la plus nombreuse Marche d'engagement. Nom de votre équipe :

Inscription au choix :

- **Sur notre site internet** : www.lamirabal-tremplin94.org avec paiement sécurisé en ligne jusqu'au vendredi 23 novembre 2018.
- **Sur bulletin d'inscription** : à adresser avant le mercredi 21 novembre 2018, avec chèque d'engagement (à l'ordre de Tremplin 94 SOS Femmes) : Tremplin 94 - LA MIRABAL - 8 boulevard Pablo Picasso - 94000 Créteil.
- **À la boutique Athlérunning 94** : (170 rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont) du mardi au vendredi de 10h30 à 19h30, de 10h à 19h le samedi. Du mardi 13 au vendredi 23 novembre. Possibilité de retirer son dossard.
- **Sur place** jusqu'à 15 min avant le départ de chaque épreuve.

POUR LES COUREUR.EUSE.S DU 5 KM ET DU 10 KM

Tout.e athlète licencié.e F.F.Athlétisme (compétition, entreprise ou running) devra fournir à l'engagement une photocopie de sa licence 2018/2019. Les licencié.e.s des autres fédérations et non-licencié.e.s devront fournir un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de 1 an à la date de la course.

POUR LES COUREUR.EUSE.S AVENIR ET JEUNES

Inscription et autorisation parentale obligatoires. Pas de classement. Chaque enfant sera récompensé.e à l'arrivée.

POUR LES PARTICIPANT.E.S DE LA MARCHÉ D'ENGAGEMENT

Inscription obligatoire. Un trophée récompensera l'équipe la plus nombreuse.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEUR.E.S

Je soussigné.e en qualité de mère père tuteur.trice

Autorise l'enfant né.e le / / à participer :
au 5 km au 10 km à la Course Jeunes à la Course Avenir à la Marche d'engagement
lors de LA MIRABAL, le 25 novembre 2018. Je déclare dégager de toutes responsabilités l'association Tremplin 94 SOS Femmes en cas d'incident de toute nature que ce soit ayant lieu au cours de cette manifestation. En cas d'accident, j'autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU,...) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur l'enfant

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé») :

SOUTENEZ LA MIRABAL

Montant €

L'intégralité des fonds collectés sera reversée à Tremplin 94 SOS Femmes pour financer LA MIRABAL.

L'inscription à LA MIRABAL 2018 implique la connaissance et le respect du règlement général de la manifestation consultable sur www.lamirabal-tremplin94.org. Il est expressément rappelé que les les marcheur.euse.s et les coureur.euse.s participent à cette manifestation sous leur propre responsabilité ou celle de leurs parents/tuteurs, trices. Chaque participant.e à LA MIRABAL 2018 accepte sous aucune réserve que ses noms, prénoms, photos et vidéos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias, sur Internet et sur tout support (plaquette,...) que l'organisateur et ses partenaires pourraient être amené.e.s à créer et à diffuser pendant et après la manifestation.

8^e ÉDITION

LA MIRABAL

POUR L'ÉGALITÉ et CONTRE LES VIOLENCES faites aux femmes



COURSES
5km / 10km / Enfants / Jeunes

MARCHE D'ENGAGEMENT
VILLAGE D'INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION

ESPACE ENFANTS
Activités et garderie (à partir de 3 ans)

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018

De 8h à 14h au Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne (94500)

www.lamirabal-tremplin94.org
01 48 53 77 38 / lamirabal.tremplin94@orange.fr / [f](#)



LES MOMENTS FORTS DE LA MIRABAL 2018

• DU MARDI 13 AU VENDREDI 23 NOVEMBRE

À la boutique Athlérunning 94 - 170 rue de Paris à Charenton-le-Pont

De 10h30 à 19h30 du mardi au vendredi et de 10h à 19h le samedi.

Possibilité de s'inscrire et/ou de retirer son dossard.

• SAMEDI 24 NOVEMBRE

Parc du Tremblay (entrée boulevard de Stalingrad) : salle polyvalente et parcours à proximité

14h > 17h **Inscription et retrait des dossards** pour toutes les courses et la marche d'engagement.

• DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Parc du Tremblay (entrée boulevard de Stalingrad) : salle polyvalente et parcours à proximité

À partir de 8h et jusqu'à 15 minutes avant le départ de chaque épreuve :
Inscription et retrait des dossards

8h > 14h **Village d'information et de sensibilisation**

9h30 Départ du **5 km**, course chronométrée
+ 14 ans, en individuel ou Duo mixte (équipe de 2 : une femme et un homme)

9h40 Départ du **10 km**, course chronométrée
+ 16 ans, en individuel ou Duo mixte (équipe de 2 : une femme et un homme)

10h30 **Présentation des initiatives et des engagements locaux**
Remise des récompenses des courses 5 km et 10 km :
Individuel, Duo mixte et l'équipe la plus nombreuse

11h15 Départ de la **Course Jeunes** de **2 km** : 12-15 ans

11h30 Départ de la **Course Avenir** de **900 m** : 7-11 ans

12h Départ de la **Marche d'engagement** (tout public, allure libre)

13h **Remise du trophée de l'équipe la plus nombreuse à la Marche d'engagement**

13h30 **Clôture festive**

LES INFORMATIONS PRATIQUES

- **Vestiaires avec douche**
- **Consignes** : dépôt des effets personnels sous surveillance de 8h30 à 13h
- **Restauration sur place** de 11h30 à 14h
- **Espace convivialité** (boissons chaudes, confiseries,...)
- **Espace « Ni rose, ni bleu : le coin des enfants »** (à partir de 3 ans : activités et garderie encadrées par des professionnel.le.s de la petite enfance)

Règlement général de LA MIRABAL 2018 à consulter sur www.lamirabal-tremplin94.org

LA MOBILISATION À TRAVERS LE MONDE POUR UNE AVANCÉE COMMUNE DES DROITS DES FEMMES

1. Suite à la mobilisation de l'avocate Gisèle Halimi et d'autres militantes féministes dont Simone de Beauvoir, en quelle année a eu lieu en France le premier procès pour viols jugés devant une cour d'assises ?

- a. 1975
- b. 1978
- c. 1980

2. En décembre 2017, dans quel pays européen, des centaines de lycéen.ne.s se sont mobilisé.e.s et ont bloqué leur établissement pour lutter contre les propos et comportements sexistes subis par les lycéennes dans l'enceinte de l'établissement ?

- a. France
- b. Islande
- c. Suède

3. Dans quel pays d'Afrique a été votée une loi-cadre contre les violences faites aux femmes en juillet 2017, suite à la mobilisation de la population contre le viol commis par des policiers sur une jeune femme en 2012 ?

- a. Egypte
- b. Namibie
- c. Tunisie

4. En 2006, dans quel pays la militante féministe Sampat Pal Devi a-t-elle créé le Gûlabī Gang ?

- a. Pakistan
- b. Inde
- c. Thaïlande

5. Quel pays a vu se mobiliser massivement des étudiantes contre les violences sexistes et sexuelles en avril 2018 ?

- a. Argentine
- b. Espagne
- c. Chili

6. En quelle année est né le mouvement #MeToo ?

- a. 2007
- b. 2016
- c. 2017

Retrouvez les réponses complètes sur notre site internet et venez nous rencontrer à La Mirabal pour échanger sur les droits des femmes à travers le Monde